



**Compte rendu  
du Comité national de consultation patronale-syndicale  
de l'IPFPC et de l'AFPC**

Le 7 octobre 2014

Pièce T2-3-313, 1400, chemin Merivale

De 13 h à 17 h

**Présents :**

**ACIA**

D<sup>r</sup> B.A.(Bruce) Archibald  
Mme Catherine Airth  
M. Richard Arsenault  
Mme Julie Burns  
Mme Shalene Curtis-Micallef  
Mme Geneviève Desjardins  
M. Gérard Étienne  
Mme Laurel Herwig  
Mme Theresa Iuliano  
Mme Tammy Jeffery  
Mme Karen Jesset  
Mme Barbara Jordan  
Mme Traci Mathias  
Mme Cynthia Richardson  
Mme Susan Shaw

**AFPC**

M. Bob Kingston  
M. Rick Cormier  
Mme Barb Kristjansson  
M. Fabian Murphy

**IPFPC**

D<sup>re</sup> Lina Johannson  
M. Hussien Bashah  
Mme Sylvie D'Alcantara  
M. Jean-François Prigent  
M. Heath Klippert  
D<sup>r</sup> Krista Puddester  
D<sup>r</sup> Umadatt Singh  
D<sup>r</sup> Ayman Soryal

**Conférenciers invités**

Mme Andrée Bérubé  
Mme Annie Champagne  
Mme Chantal Seeton

**1. Mot d'ouverture**

Le D<sup>r</sup> Archibald souhaite la bienvenue à tous et avise le groupe que Mary Komarynsky a pris sa retraite de la fonction publique en mars 2014 et que Carolina Giliberti s'est jointe à l'Agence en tant que première vice-présidente en août 2014. Le D<sup>r</sup> Archibald annonce également que M. Neil Bouwer, vice-président de la Transformation de l'Agence, va assumer de nouvelles fonctions à Ressources naturelles Canada à partir de la mi-octobre et que Cathy Airth prendra sa retraite à la fin d'octobre. Aucun remplaçant ne leur a encore été trouvé

Le D<sup>r</sup> Archibald fait une mise au point sur le budget et informe les membres du Comité que l'Agence en est à sa dernière année de l'exercice du plan d'action pour la réduction du déficit.

Le D<sup>r</sup> Archibald félicite Geneviève Desjardins, championne du sondage auprès des fonctionnaires fédéraux (SAFF), et indique que le taux de réponse au SAFF est de 84 %, ce qui est supérieur à la moyenne gouvernementale canadienne de 68 %. Le D<sup>r</sup> Archibald mentionne également que des plans d'action seront mis en œuvre pour régler les problèmes soulevés dans les résultats du sondage.

Le D<sup>r</sup> Archibald indique que la Campagne de charité en milieu de travail du gouvernement du Canada (CCMTGC) est en cours et que la participation est très bonne jusqu'à maintenant.

Le D<sup>r</sup> Archibald informe les membres autour de la table qu'il a eu l'occasion de visiter bon nombre de bureaux de l'ACIA pendant l'été, notamment certains dans des endroits beaucoup moins fréquentés, pour entendre les préoccupations et suggestions du personnel par rapport à la Transformation de l'Agence. Il ajoute que, malgré les nombreux défis auxquels doit faire face le personnel, le dévouement des employés demeure pour lui un motif constant d'admiration.

## **2. Le point sur la transformation de l'Agence**

Cathy Airth décrit le plan stratégique à long terme de l'Agence qui trace clairement la voie à suivre. Cette voie prévoit notamment une attention accrue à la prévention, où les intervenants ont une compréhension claire et commune du rôle qu'ils jouent dans la gestion du risque; une culture axée sur la prestation de services bien intégrée à l'Agence, qui est adaptable, prévisible et assure une prestation constante du programme; l'optimisation des talents avec des systèmes forts et une gouvernance solide qui soutient la planification du risque; et un plan pour continuer à conserver et à attirer du personnel compétent et motivé.

Mme Airth explique que le Modèle d'inspection intégré de l'Agence est un élément fondamental qui permettra à l'Agence de s'adapter plus rapidement aux risques émergents ainsi qu'aux tendances mondiales. Elle mentionne que bien que l'accent ait été mis jusqu'à maintenant sur les cadres législatif et réglementaire de l'Agence, des modifications seront apportées à l'exécution du mandat dans quatre secteurs clés : notre personnel, nos processus, la technologie que nous utilisons ainsi que nos partenariats.

Bob Kingston a exprimé son inquiétude quant à la capacité du personnel de première ligne à se conformer au nouveau modèle sans les ressources supplémentaires requises. Il mentionne plusieurs programmes qui selon lui souffrent d'une pénurie de personnel, comme Manipulation et abattage sans cruauté des animaux, hygiène des viandes pendant l'abattage et la transformation et le programme de protection des consommateurs/d'étiquetage des aliments, où il croit que le personnel a reçu ordre de cesser certaines activités d'application de la loi. Avec l'ajout de plusieurs milliers de nouveaux détenteurs de permis pour l'importation d'aliments, alors qu'à son avis, nombre des employés qui auraient pu traiter ces cas ont été mis à pied récemment, il croit que bien des problèmes attendent l'Agence s'il n'y a pas d'aide supplémentaire. À son avis, l'industrie se plaint de l'inégalité des chances et déjà se préoccupe du fait que les importations américaines ne sont pas scrutées au même niveau que les exportations canadiennes le sont, donc l'imposition d'autres exigences sur l'importation placerait trop de pressions sur le système. Mme Airth répond que l'intention est d'offrir un système qui assure la gestion des risques fondée sur la science et veille à ce que les membres de l'industrie soient responsables de leurs propres procédés.

Barbara Jordan déclare que l'étiquetage relève de sa responsabilité et que l'ACIA répond rapidement aux plaintes.

### **Mesure :**

- **Mme Jordan va prendre rendez-vous avec M. Kingston pour parler des problèmes qu'il a soulevés.**

- **Les syndicats vont communiquer avec Mme Airth s'ils souhaitent poursuivre la discussion pour expliquer les changements apportés à chacune des activités d'inspection.**

### **3. Changements réglementaires**

Richard Arsenault informe les membres au sujet des travaux concernant les *Règlements sur la salubrité des aliments au Canada* qui vont bon train afin de regrouper les règlements pour chaque produit actuels en une seule réglementation sur la salubrité des aliments. Au fur et à mesure de la progression de l'Agence dans ce changement, les manuels de procédures actuels seront remplacés par un nouvel ensemble de documents d'orientation qui favorisent la conformité et expliquent les exigences réglementaires simplement et avec clarté. Il devrait y avoir quelque chose en place d'ici la fin de l'année.

Des modifications ont été apportées à l'été 2014 au Règlement sur l'inspection des viandes qui permettent la transformation du gibier dans des usines fédérales. À ce sujet, le D<sup>r</sup> Arsenault affirme que des documents d'orientation seront distribués en décembre 2014. L'IPFPC rappelle à la direction la mauvaise publicité qu'ont eue les modifications réglementaires proposées qui permettraient la transformation de bovins à terre dans les usines fédérales. La direction affirme que les modifications récentes sont différentes. La D<sup>re</sup> Lina Johansson exprime son inquiétude au nom de l'IPFPC. On se demande comment les plus récentes modifications ont pu être apportées et si nos partenaires commerciaux en ont été avisés, car certains changements vont certainement influencer sur les tâches douanières.

### **4. Architecture de la formation**

Annie Champagne fait une mise au point sur l'architecture et le cadre de formation à l'Agence et indique qu'en raison de la transformation de l'Agence qui est en cours, le moment est idéal pour changer la manière dont l'apprentissage et la formation se font à l'agence. En effet, la formation qui se donnait auparavant au cas par cas serait transformée en une démarche en collaboration réalisée en partenariat avec l'industrie, le gouvernement et le milieu universitaire pour définir l'apprentissage fondé sur les compétences.

Mme Champagne indique que plusieurs consultations ont été réalisées pour savoir comment adopter à l'Agence un modèle semblable à celui de l'US International Food Protection Training Institute.

Mme Champagne précise qu'un groupe d'employés sélectionnés de l'ACIA des Directions générales des politiques et des programmes, et des opérations, ainsi que des scientifiques de la Direction des Sciences et des spécialistes de la Division de l'apprentissage ont été regroupés pour élaborer leurs architectures.

M. Étienne indique qu'avec cette nouvelle approche pour l'apprentissage et la formation, on prévoit que les employés seront mieux équipés pour orienter eux-mêmes leur carrière en consultant l'architecture de formation pour déterminer les compétences requises, ce qui leur permettra de gérer leur carrière.

La mise en œuvre complète sera terminée d'ici un ou deux ans. Le défi le plus important a été de trouver des éléments unificateurs, communs à toutes les parties de l'Agence pour orienter l'intégration. M. Kingston demande s'il y a une liste à jour des écoles et mentionne que, par le passé, BCIT a été un très bon partenaire de formation.

Le D<sup>r</sup> Arsenault indique qu'il y a un plan en place pour remplacer les manuels de procédures par une série de documents qui décrivent les exigences réglementaires de l'Agence. Les directives seront axées sur les opérations sur le terrain et porteront notamment sur la vérification de la conformité. Les manuels seront conservés et mis à la disposition de ceux qui souhaitent les consulter. Avec l'entrée en vigueur de la nouvelle réglementation, la participation avec les partenaires commerciaux de l'Agence sera essentielle et ils seront sollicités dans ce but.

Mme Jordan précise que l'Agence ne réécrit pas maintenant tous les règlements, mais qu'actuellement des ajustements sont apportés et ils seront harmonisés avec les règlements de nos partenaires commerciaux. Elle explique que le maximum possible est fait pour atténuer les risques, et pour avoir un plan détaillé afin de finaliser le processus réglementaires et assurer que le personnel soit prêt.

M. Cormier s'inquiète du fait que l'ACIA procède unilatéralement à des changements. Mme Jordan lui garantit qu'à l'avenir, il y aura des consultations préliminaires qui suivront le processus de changement réglementaire.

## **8. Préparation de rapports sur les activités**

L'IPFPC exprime ses préoccupations au sujet de la manière qu'a l'Agence de recenser les lacunes dans nombre des programmes de l'ACIA entre les exigences des programmes et les activités d'inspection réelles. Les activités d'inspection sont prévues en fonction des ressources disponibles, et non de la fréquence requise dans les manuels de programme. L'industrie est très consciente du fait qu'aucune inspection de l'ACIA ne sera réalisée en dehors des heures ouvrables, ce qui lui a valu une mauvaise publicité. Il arrive parfois que les membres qui négocient des échanges internationaux au nom de l'ACIA informent les partenaires commerciaux au sujet de la fréquence des inspections selon les manuels de programmes, cependant, cette fréquence n'est pas respectée sur le terrain.

Mme Jordan indique que certaines activités n'ont pas changé depuis longtemps. L'Agence abandonne graduellement le principe des activités d'inspection prévues et annoncées, à fréquence établie, pour privilégier une fréquence d'inspection fondée sur le risque.

M. Kingston signale qu'il faut plus de ressources, car les échanges commerciaux dans l'industrie sont de plus en plus nombreux et rapides.

Le D<sup>r</sup> Archibald indique que le nombre de ressources disponibles sera constamment un défi et il répète qu'il est important d'adopter une approche fondée sur le risque et d'utiliser nos ressources plus efficacement.

## **9. Gestion des interventions en cas d'urgence et des urgences**

L'IPFPC exprime ses préoccupations au sujet du fait qu'il n'y a pas de plan d'intervention à l'ACIA qui serait mis en œuvre et coordonné à l'échelle nationale et qui serait applicable à tous les secteurs d'activités et à tous les incidents.

Mme Jordan répond que le rôle du Bureau des préparatifs d'urgence est d'intervenir dans toutes les urgences et que l'Agence a récemment effectué une restructuration pour être mieux harmonisée avec l'intervention du Bureau. Theresa Iuliano explique que le rôle du personnel au Bureau est d'assurer une intervention efficace en aidant et en conseillant le secteur concerné. Une stratégie provisoire est actuellement en voie d'élaboration pour valider le mandat, définir et

stabiliser la structure organisationnelle et préciser les rôles et responsabilités dans un cadre plus large. Mme Iuliano poursuit son explication affirmant qu'une évaluation des risques sera effectuée pour déterminer quels sont les nouveaux risques les plus importants.

L'IPFPC demande si l'Agence va établir ou non une liste d'experts externes pour élaborer et tenir à jour des procédures de reconnaissance des incidents et d'intervention, puisque l'ACIA ne possède pas l'expertise nécessaire dans plusieurs domaines.

Mme Jordan indique que l'Agence a les coordonnées d'experts, mais pas nécessairement une liste.

#### **10. Obligation de prendre des mesures d'adaptation**

L'AFPC demande des renseignements au sujet du Programme d'apprentissage mixte pour la mise sur pied d'une formation portant sur l'obligation de prendre des mesures d'adaptation pour l'Agence. M. Étienne a été en pourparlers avec les directeurs du Programme d'apprentissage mixte et a mis sur pied une ébauche de procédure qu'il doit présenter aux directeurs. Il signale que la volonté de fournir une formation est toujours présente; cependant, il y a eu des problèmes logistiques et budgétaires qui ont empêché sa mise en œuvre. M. Étienne indique que la Direction générale des ressources humaines s'intéresse à des modules d'apprentissage en ligne, mais qu'en raison de la capacité actuelle, la formation sera dépendante de l'entrée en vigueur de la *Loi sur la salubrité des aliments au Canada*.

M. Étienne dit qu'il n'est pas sûr de l'admissibilité de l'Agence à participer au plan régulier d'apprentissage mixte. M. Kingston indique que les deux directeurs de programme ont fait parvenir à sa direction une lettre confirmant que les documents sont mis à la disposition des employés de l'ACIA; les conditions d'utilisation ont également été précisées.

#### **Mesure :**

- **M. Étienne va examiner la possibilité de mettre en œuvre la formation sur l'obligation de prendre des mesures d'adaptation ainsi que la participation de l'Agence au Programme d'apprentissage mixte avec la fonction publique centrale.**

#### **11. Mandat**

L'IPFPC s'inquiète du fait que le mandat du Comité n'est plus à jour. Le D<sup>r</sup> Soryal exprime des préoccupations au sujet de trois enjeux : le procès-verbal des réunions patronales-syndicales nationales est affiché et accessible à tous les membres de quatre à six semaines après la date de la réunion; toute la documentation pertinente pour la réunion est envoyée environ deux semaines avant la date de la réunion, ce qui est aussi le délai qu'ont l'IPFPC et l'AFPC pour en discuter; et finalement la résolution en temps opportun des points soulevés après les réunions.

#### **Mesure :**

- **M. Étienne va organiser un appel pour déterminer le meilleur moyen de planifier la prochaine réunion.**

**12. Horaire de la prochaine réunion du CNCPS**

Une demande de réservation a été envoyée pour le mardi 14 avril 2015, pour la prochaine réunion du Comité national de consultation patronale-syndicale et une date sera déterminée pour l'automne 2015.

**Tour de table**

Sylvie D'Alcantara remercie M. Étienne pour son appui dans la résolution de problèmes tout au long de l'année et indique qu'il a été d'une aide précieuse pour communiquer avec le personnel.

M. Kingston demande que l'Agence communique avec les syndicats avant de transmettre des messages au personnel, plus particulièrement ceux qui traitent de la question des employés de l'AFPC qui reçoivent des paiements en conséquence de la nouvelle convention collective.

Heath Klippert se demande s'il y aurait une possibilité de tenir un autre symposium patronal-syndical.

**Mesure :**

- o M. Étienne va présenter la recommandation de tenir un autre symposium au D' Archibald.

**Mot de la fin**

Le D' Archibald remercie toutes les personnes présentes qui ont pris le temps d'assister à la réunion. Il se déclare impatient de continuer à discuter des enjeux importants pour l'agence.



D' B.A. (Bruce) Archibald  
Président, Agence canadienne d'inspection des aliments

14 JUIL. 2015

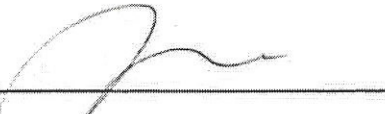
Date



M. Bob Kingston  
Président national, Syndicat de l'agriculture  
Alliance de la fonction publique du Canada

July 7, 2015

Date



D° Lina Johannson  
Présidente de l'Équipe de consultation nationale  
Institut professionnel de la fonction publique du Canada

July 9/15

Date